

PUBLIC

Cariste expérimenté possédant un CACES® R 489. Validité échue (supérieur à 5 ans recommandation CRAM).

OBJECTIFS

- Réactualiser ses connaissances.
- Renouveler son CACES® en validant ses compétences à conduire un chariot en toute sécurité par un examen avec contrôle des connaissances et savoir-faire.
- Pour l'employeur, renouveler l'autorisation de conduite sous réserve de l'aptitude médicale.

PRÉ-REQUIS

Avoir validé un CACES R489 mais échoué

POSITIONNEMENT

Aucun

DUREE

Durée : 2 jours, soit 14 heures

LIEU

Lieu : Dijon et Chalon sur Saône

ÉVALUATION DES ACQUIS

Renouvellement CACES
Attestation de fin de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle et conduite des types de chariots alternées dans les conditions d'exigences de l'examen.

NOMBRE DE STAGIAIRES/SESSION

Mini 1/ maxi 2 à 6 en fonction du nombre de catégories demandées

PROGRAMME

Formation théorique (1/2 journée)

- ↳ Révision et remise à niveau sur les connaissances nécessaires à l'examen :
 - Réglementation
 - Responsabilité
 - Classification et technologie des chariots
 - Sécurité de conduite
 - Règles d'utilisation
 - Conformité, maintenance, entretien
 - Exigences CACES®

Formation pratique (1/2 journée)

- ↳ Pratique de la conduite en sécurité
- ↳ Diverses utilisations des chariots conformes aux exigences d'évaluation CACES®
 - Prise de poste
 - Règles de circulation
 - Stockage / gerbage
 - Chargement / déchargement
 - Prise / dépose de charges
 - Instructions et consignes de sécurité

Examen test CACES® (1 jour / groupe en fonction de la catégorie)

- ↳ Evaluation théorique et pratique
- ↳ Délivrance du CACES®